Trajectoires pour prélèvements urgents, selon le territoire

1	Territoire	Trajectoire connue?	Actuel	Comment référer les usagers pour les prélèvements urgents	Notes	Contact
(CCOMTL	Oui	Les patients peuvent contacter le 514-734-9911, entre 8 h et 18 h, du lundi au vendredi et de 8 h à 16 h le samedi et le dimanche, sauf les jours fériés. Le patient avise l'agent que son médecin a demandé de faire un prélèvement rapidement et l'agent va lui trouver le premier RV disponible.	FAX: 514-731-0372 et tel: 514-734-9911	Des plages de rdv urgents sont réservées à chaque jour.	Bernadette Thibaudeau Coordonatrice GMF, GMF U, GAMF A/R, GAP/GAMF DSIPL
	CNMTL	Oui	Pour nos médecins CLSC, GMFU, GMF public et cliniques spécialisées (SM notamment) une procédure, envoi de fax à un numéro qui donne des rdv urgents.	Md établissements non fusionnés: fax 514-334-9451 Une confirmation de RDV vous sera transmise ou si nous n'avons pas réussi à joindre l'usager Pour tous les autres Md il faut référer le patient vers les PSL au tel : 514-852-7780	Sinon, quand le patient prend rdvvia clic santé, il y a aussi un numéro à appeler si besoin de rdv hors délai de ce qui est proposé.	Geneviève Bérard Coordonnatrice des services de proximité Direction des services à domicile et de proximité
	CEMTL	Oui	Usager se présente sur site CLSC ou PSL : l'ensemble de nos sites acceptent les requêtes en mode sans rendez-vous non officiel lorsqu'il est indiqué stat sur la requête. Si exceptionnellement complet, valider si disponibilité sur un autre site, bien souvent il y a de la disponibilité à Chauveau.	Se présenter sur site CLSC ou PSL avec la requête faisant mention "stat /urgent/24-48h"	Nous nous garderons environ une dizaine de rdv pour les stats ou demande ponctuelle des médecins sur site. Avec l'ajout du site Chauveau, actuellement, tous sites confondus, le client arrive à avoir un rendez-vous prise de sang dans les 24H.	Coordonnatrice clinico-administrative - accueil
	COMTL	Oui	Le nombre de prélèvements urgents requis par GMF a été identifié et l'objectif est de réserver des plages aux GMFs sur Clic Santé afin qu'ils puissent en disposer selon leur besoin.	Se présenter au PSL avec la requête faisant la mention "24-48h"	En réservant ces rdv pour les partenaires GMFs de notre territoire, on va éviter que des patients d'autres établissements les prennent et diminuer le délai de 3 mois.	Christine Clermont Coordonnatrice processus d'accès de la Première Ligne Direction des services professionnels
-	CCSMTL	Oui	Validation en cours	Validation en cours	Validation en cours	Validation en cours

Définition laboratoires urgents: doit être indiquée sur la requête «Stat» et veuillez indiquer le délai d'urgence, exemple < 72hres